

Région Chablais



Des idées pour dynamiser la zone industrielle

La Municipalité mise sur la mobilité douce pour améliorer la circulation dans la zone industrielle et commerciale de Villeneuve.

S. Giampetruzzi

VILLENEUVE

La Municipalité veut mener une étude pour favoriser l'implantation d'entreprises génératrices d'emplois dans la zone industrielle et commerciale et y améliorer la mobilité douce. Les élus sont divisés.

Sandra Giampetruzzi

« C'est une étude de plus avec rien de concret à la fin. On n'a pas besoin d'un rapport pour créer quelques passages pour les piétons », tonne d'emblée Dominique Paccard. L'élue PDC&Indépendants combat l'idée d'un crédit d'étude de 88'000 frs pour se pencher sur le sort de la zone industrielle de Villeneuve, débattu au Conseil communal du 30 octobre. « Il serait dramatique de perdre la dynamique économique de cette zone, argumente la syndique Patricia Dominique Lachat, nous n'avons aucun relevé des volumes construits dans ce

périmètre et du potentiel existant. Il faut penser à l'avenir ». Cette étude fait partie du projet directeur URB8 qui vise à améliorer et à rendre plus attractive la région du Haut-Lac avec des zones d'activités comme celle de Villeneuve et environs.

Périmètre primordial

Il y a ceux pour qui revoir la stratégie de ce périmètre est primordial pour le développement économique futur de la commune, à l'image de Valentin Brandani (PLR): « La zone industrielle est vieillissante et aujourd'hui n'importe qui peut s'y installer. Il faut mieux cibler les entreprises afin que le secteur ne devienne pas des dépôts de stockages ». Une vision que partage le municipal des services industriels et du développement économique, Cédric Robert: « La zone industrielle a été planifiée il y a 40 ans. Il faut revoir la stratégie et prendre en compte désormais l'impact de la nouvelle zone des Fourches ».

Améliorer l'accès des collaborateurs

La commission des finances, à l'unanimité, s'oppose à cette étude: « Elle va probablement révéler ce que l'on sait

déjà dans ce secteur de la commune », estime son rapporteur Dylan Karlen, qui ajoute: « La commission trouve plus judicieux d'investir ce montant dans la réalisation d'un plan communal de mobilité, permettant d'obtenir une vision globale de la problématique des transports sur l'ensemble du territoire et de fournir des mesures concrètes d'améliorations, adaptées aux réalités et activités de chaque

« Il serait dramatique de perdre la dynamique économique de cette zone »

P.-D. Lachat, syndique

quartier ». Il se demande aussi: « La mobilité douce? Il n'y a pas lieu d'en avoir dans cette zone économique. Les cyclistes et les piétons n'ont rien à y faire. Il y a d'autres endroits dans la commune pour cela ». Et la syndique de préciser: « Nous ne sommes pas en train de parler d'espaces de loisirs, mais des accès piétons pour les collaborateurs qui se rendent sur leur lieu de travail ». Finalement, le crédit d'études a été accepté à une courte majorité par le Conseil. Faisant partie d'un site stratégique, l'étude devrait

être financée à hauteur de 50% par le canton.

PUB

Moins d'argent pour le social et la culture ?

Le départ de gros contribuables réduira les prestations sociales et culturelles offertes à tous

NON!
À L'INITIATIVE SUR L'IMPOSITION D'APRÈS LA DÉPENSE

Comité vaudois Interpartis « Non à l'Initiative sur l'imposition d'après la dépense », case postale 1215, 1001 Lausanne